

POSITION DE LA PROFESSION D'INGÉNIEUR

- Les infrastructures essentielles dans les réserves autochtones et les collectivités éloignées, notamment l'accès à l'eau potable et à un approvisionnement fiable en électricité, le traitement des eaux usées, la gestion des déchets, les technologies de l'information, les écoles et le logement, doivent être financées de manière adéquate, construites en tenant compte des événements météorologiques en évolution et faire preuve de résilience.
- Les ingénieurs ont un rôle essentiel à jouer pour aider les collectivités autochtones à atteindre les résultats souhaités en ce qui a trait à la planification, à la conception, à la construction, à l'entretien et à l'exploitation des infrastructures.
- La profession d'ingénieur s'est engagée à collaborer avec les collectivités autochtones et à tenir compte de leur avis tout au long du cycle de vie des projets, tout en respectant et en intégrant les pratiques traditionnelles et culturelles, et en reconnaissant la valeur du savoir autochtone dans le cycle de vie des infrastructures.
- Le gouvernement fédéral a la responsabilité de veiller à ce que les collectivités autochtones bénéficient d'un financement suffisant, prévisible et durable pour combler les lacunes en matière d'infrastructures et soutenir les efforts de renforcement des capacités.

Enjeu

Les infrastructures publiques sont fondamentales à l'amélioration de la qualité de vie et des possibilités économiques des personnes vivant dans les collectivités éloignées et rurales du Nord canadien. Malheureusement, une grande partie des infrastructures existantes dans ces régions sont inadéquates et en mauvais état.¹ Cette situation a un effet disproportionné sur les communautés autochtones, ce qui exacerbe les inégalités sociales et économiques existantes.²

Pour relever ces défis, le gouvernement fédéral s'est engagé à établir une relation renouvelée de nation à nation avec les peuples autochtones, en s'appuyant sur la reconnaissance des droits, le respect, la vérité, la coopération et les

partenariats, s'inspirant des *appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation*³. Cet engagement repose sur la reconnaissance des droits des Autochtones, le respect, la vérité, la coopération et le partenariat. En soutenant les priorités des Autochtones, en faisant la promotion de l'autodétermination et en rectifiant les inégalités entre les populations autochtones et non autochtones, le gouvernement vise à favoriser l'épanouissement et la résilience des collectivités autochtones. En outre, les collectivités autochtones, en particulier celles qui vivent dans des régions éloignées, subissent déjà les effets néfastes des changements climatiques, tels que la fonte du pergélisol. Les régions septentrionales du Canada se réchauffent deux fois plus vite que la moyenne nationale, ce qui entraîne une

¹ Statistique Canada. (2022). Les conditions de logement des Premières Nations, des Métis et des Inuit au Canada selon les données du Recensement de 2021. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-x/2021007/98-200-x2021007-fra.pdf>

² Gouvernement du Canada. (2022). Obstacles au développement économique dans les communautés autochtones. Rapport du Comité

permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/441/INAN/Reports/RP11714230/inanrp02/inanrp02-f.pdf>

³ Gouvernement du Canada (2022). Budget 2022 Un plan pour faire croître notre économie et rendre la vie plus abordable. <https://www.budget.canada.ca/2022/report-rapport/chap7-fr.html>

accélération des problèmes environnementaux comme l'élévation du niveau de la mer, l'érosion côtière et la dégradation du pergélisol⁴.

Même si le déficit du Canada en matière d'infrastructures n'est pas exclusif aux communautés autochtones, on constate des inégalités importantes en ce qui concerne l'existence d'infrastructures publiques adéquates dans les réserves et les collectivités éloignées du Nord par rapport aux communautés hors réserve et aux municipalités. Le gouvernement s'est engagé à réduire cette disparité en répondant aux besoins des collectivités autochtones et en corrigeant les inégalités historiques⁵. Cependant, malgré des investissements substantiels dans les infrastructures publiques, d'autres mesures s'imposent pour combler le fossé pour garantir un accès équitable pour tous.

Pour relever ces défis, il convient d'adopter une approche globale et collaborative qui fait intervenir activement les communautés autochtones dans la planification, la conception et la mise en œuvre des projets d'infrastructure. Des engagements financiers durables et à long terme de la part de tous les paliers de gouvernement sont essentiels pour obtenir des améliorations significatives. En outre, des solutions sur mesure tenant compte des circonstances uniques et des besoins spécifiques des communautés éloignées sont nécessaires, compte tenu de leur isolement géographique et de la taille réduite de leur population.

La profession d'ingénieur est bien placée pour contribuer à relever les défis de la construction et de l'entretien des infrastructures dans ces communautés. Les ingénieurs peuvent fournir une expertise technique, promouvoir la sécurité, la durabilité et la résilience dans les projets d'infrastructure, et dialoguer avec les

communautés autochtones pour comprendre leurs perspectives et intégrer leurs besoins. Grâce à la collaboration et à la coopération, des initiatives efficaces et durables en matière d'infrastructures peuvent être mises en œuvre, ce qui permettra de relever les défis spécifiques auxquels sont confrontées les collectivités du Nord, éloignées et vivant dans des réserves.

Contribution d'Ingénieurs Canada à cet enjeu

Ingénieurs Canada et les douze organismes provinciaux et territoriaux de réglementation du génie jouent un rôle déterminant dans l'amélioration de la sécurité et de la résilience des collectivités partout au Canada ainsi que dans la lutte contre les effets des changements climatiques sur les infrastructures. Ce partenariat englobe différentes initiatives, notamment la collaboration avec les communautés autochtones pour évaluer la vulnérabilité climatique de leurs réseaux d'aqueduc et d'égouts à l'aide du [protocole du Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques \(CVIIP\)](#). Ingénieurs Canada a également facilité l'évaluation de logements, d'écoles et d'autres infrastructures pour la nation Oneida de la Thames, dans le sud de l'Ontario, et a mis au point une boîte à outils pour les peuples autochtones qui intègre l'évaluation des risques climatiques dans les plans de gestion des actifs des collectivités autochtones. De plus, Ingénieurs Canada a soutenu le renforcement des capacités des ingénieurs et collectivités autochtones dans tout le pays par le biais de la formation PIEVC et d'ateliers d'évaluation des risques, tandis que des facultés de génie de partout au pays collaborent avec des communautés autochtones pour améliorer les infrastructures publiques. En mars 2020, la propriété et le contrôle du programme du CVIIP ont été cédés à l'Institut de prévention des

⁴ CBC. (2022). The world's permafrost is rapidly thawing and that's a big climate change problem. <https://www.cbc.ca/news/canada/edmonton/the-world-s-permafrost-is-rapidly-thawing-and-that-s-a-big-climate-change-problem-1.6674976>

⁵ Gouvernement du Canada (2022). Budget fédéral 2022 – Chapitre 7: Continuer à avancer sur le chemin de la réconciliation. <https://www.budget.canada.ca/2022/report-rapport/chap7-fr.html>

sinistres catastrophiques (ICLR), au Climate Risk Institute (CRI) et à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit.

Cette collaboration prévoit également :

- La publication d'[énoncés de principe nationaux](#) qui mettent en lumière des questions d'actualité et reflètent la position de la profession d'ingénieur sur des questions cruciales liées à l'intérêt public, notamment les infrastructures, les infrastructures dans les réserves autochtones et dans les collectivités autochtones éloignées, l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements.
- Le soutien d'[initiatives fédérales](#) en fournissant des recommandations fondées sur des preuves.
- L'élaboration de [guides nationaux](#) et de documents qui répondent aux besoins des organismes de réglementation, des ingénieurs et des candidats au permis d'exercice en ce qui concerne l'environnement, la durabilité et d'autres enjeux ayant une incidence sur les infrastructures du pays.

Recommandations à l'intention du gouvernement fédéral

Nous saluons les efforts déployés par le gouvernement du Canada pour traiter et résoudre les avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable dans les collectivités des Premières Nations⁶. Grâce à la collaboration et aux investissements, des progrès ont été réalisés pour garantir l'accès à une eau potable, salubre et propre pour tous. La profession d'ingénieur et les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux jouent un rôle crucial en ce qui a trait à la construction et à l'entretien des

infrastructures dans les réserves autochtones et les collectivités autochtones éloignées du Canada. Ils veillent à ce que les projets d'infrastructure soient adaptés aux besoins et aux défis particuliers de ces collectivités, comme les conditions météorologiques extrêmes, l'accessibilité des ressources et la sensibilité culturelle. En dialoguant directement avec les communautés autochtones et en tenant compte de leur avis, les ingénieurs contribuent à faire en sorte que les projets d'infrastructure soient élaborés dans le respect et au profit de ces communautés.

Les réserves autochtones et les collectivités autochtones éloignées n'ont pas les infrastructures que les municipalités, les provinces et les territoires fournissent aux collectivités non autochtones. Le gouvernement fédéral a la responsabilité d'équiper les réserves autochtones en infrastructures. Il lui incombe donc de veiller à ce que ces communautés aient accès à un financement suffisant, prévisible et durable pour la construction et l'entretien d'infrastructures publiques résilientes et durables. En collaborant étroitement avec les collectivités autochtones, le gouvernement fédéral devrait évaluer leurs besoins en infrastructures, financer des projets d'infrastructures pour combler les lacunes et offrir des formations sur les pratiques de gestion des actifs afin de favoriser une planification et une gestion efficaces.

Le gouvernement fédéral devrait également prendre des mesures pour lever dès que possible les avis à long terme sur la qualité de l'eau potable dans les réseaux publics des réserves. Il devrait également soutenir la mise à jour des inventaires des infrastructures des communautés autochtones, notamment la modernisation des systèmes de soutien et de gestion de données ainsi qu'une révision des catégories et descriptions des actifs.

⁶ Gouvernement du Canada (2023). Lever les avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1506514143353/1533317130660>

La profession d'ingénieur et les organismes de réglementation du génie provinciaux et territoriaux continueront de fournir au gouvernement fédéral des recommandations et des pratiques exemplaires pour la construction et l'entretien des infrastructures dans les réserves autochtones et les collectivités autochtones éloignées. Pour établir une voie à suivre, le gouvernement fédéral devrait favoriser la collaboration entre les collectivités, les experts en génie et les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux. Grâce à ces efforts concertés, on peut construire et entretenir des infrastructures sécuritaires, fiables et durables dans les réserves autochtones et les collectivités autochtones éloignées partout au pays.

Contribution future d'Ingénieurs Canada

Ingénieurs Canada s'engage à soutenir les initiatives visant à améliorer le nombre d'inscriptions d'Autochtones dans les programmes d'études postsecondaires en génie, dans le but d'augmenter le nombre d'ingénieurs autochtones.

La profession d'ingénieur du Canada est bien outillée pour offrir des conseils impartiaux au gouvernement fédéral par le biais de consultations, d'évaluations, de partenariats et de mentorat. Les ingénieurs possèdent les compétences techniques requises pour aider à formuler et à mettre en œuvre des plans durables et rentables pour la création d'infrastructures résilientes.